

France Travail, ou la fin de Pôle emploi

La CGT Pôle emploi Ile de France exprime ses inquiétudes quant à l'évolution possible de l'établissement, après les déclarations du président-candidat annonçant la transformation de Pôle emploi en France Travail.

Au-delà du changement de nom, raillé sur les réseaux sociaux, et dont on sait déjà qu'il coûtera à minima 2 millions d'euros rien que pour modifier la signalétique, c'est surtout un changement radical de posture qui risque de nous être demandé.

Alors que les missions du service public à l'emploi visaient, entre autre, à accompagner les usager.e.s vers l'emploi, il y a fort à craindre que nous ne soyons contraints à leur imposer du travail, dans son acception la plus large, mais surtout dans ses dimensions les moins qualitatives. Nous avons déjà conduit des jeunes vers des missions de service civique, sous-payés, **mais demain devons-nous aussi proposer des travaux d'intérêt général pour les bénéficiaires du RSA, comme l'envisage Macron ?** Du bénévolat ? Fini le modèle social à la française, France Travail risque de devenir le guichet unique des guichets uniques, un job center à l'anglaise, pour des jobs à 1 euro comme en Allemagne.

Demain, nous devons assigner les plus précaires d'entre nous vers l'accomplissement de leurs devoirs, pour qu'ils puissent bénéficier des droits les plus élémentaires ?! Nous le refusons.

De même, l'annonce de la poursuite de la réforme de l'assurance-chômage pendant le prochain mandat participe aussi de ce climat délétère qui ruine la confiance avec nos usagers, pour instaurer une défiance qui, on le constate, s'installe insidieusement dans les files en AZLA.

L'avenir est sombre pour notre institution et ses missions. Au début du mois de mars, le Conseil d'analyse économique **préconisait la privatisation pure et simple du service entreprise.** Aujourd'hui, au prétexte de simplification, E. Macron envisage un guichet unique regroupant Pôle emploi, les missions locales, départements, régions, communes, etc. **A Pôle emploi, on connaît la chanson ! La fusion ASSEDIC/ANPE a commencé par la mise en place de guichets uniques pour l'inscription qui, ensuite, se sont transformés en fusion pour « simplifier ». Résultat : dégradation des conditions de travail, baisse des rémunérations, dévoiement des missions, détresse des usager.e.s.**



En Bref...

Glo Paris : Pour la 2ème fois, la CGT alerte la direction sur l'accompagnement global à Paris. Sur l'EPI dans l'ouest de Paris, des bureaux ont été supprimés obligeant les collègues à tourner sur les bureaux en profitant des absences générées par le télétravail. Sur le sud de Paris, un déménagement est prévu avec un nombre insuffisant de bureaux pour les collègues ! L'accompagnement Glo prévoit un bureau attribué par collègue. Ces réductions de place posent question sur l'avenir du Glo à Paris. A notre interpellation, la direction nous répond ne pas être au courant...

Préconisations médecine du travail : Nous avons de nombreuses remontées sur des refus de la part de Dape d'appliquer les préconisations médecine du travail au motif de la « nécessité de service », y compris pour des collègues ayant une reconnaissance TH ! Attention : si la direction refuse une préconisation, elle doit le justifier ! La nécessité de service n'est pas, pour la CGT, un argument. Faites nous remonter toutes les situations qui vont dans ce sens ! La direction joue avec la santé des agent.e.s, ce n'est pas acceptable.

Prestations CSE et agents suspendus : nous sommes contactés par de nombreux/euses collègues qui ne perçoivent pas leur prestation CSE au motif qu'ils apparaissent « suspendu » dans le fichier du CSE. Ce fichier, transmis au CSE par la direction, n'est visiblement pas mis à jour par la direction. A notre demande, direction et secrétaire du CSE nous ont assuré avoir pris les mesures nécessaires pour régler le problème.

Consultation sur la politique de précarisation de Pôle emploi

La direction prétend vouloir renforcer les effectifs en recrutant 88 collègues en CDD pour toute l'Ile de France sans aucune perspective de CDIisation. Aujourd'hui, de nombreux CDD sont jetés dehors. Certains Dape ont consignes de refuser la CDIisation de nos collègues pour donner priorité au recrutement de ces nouveaux CDD. La direction fait croire à du renfort mais c'est faux. Il s'agit juste du renouvellement de CDD. Ces agent.e.s arrivent sur les sites sans formation ni expérience de nos métiers et sont mis en difficultés, ils/elles ne sont pas en situation d'être réellement des renforts pour les équipes. Ils/elles repartiront quelques mois plus tard et seront remplacé.e.s par d'autres. La CGT ne peut que s'opposer à cette politique. Face au surcroît de la charge de travail en GDD, en conseil à l'emploi, nous exigeons un renforcement réel des équipes sur la durée par des recrutements massifs en CDI et la CDIisation de tou.te.s les CDD !

Résultat des votes : Contre : CGT Pour : sans étiquette ex-CFDT, CFTC, SNAP, CGC Abstention : SNU, FO

Fiche Lisa/ RPS : le constat est sans appel ! La situation se dégrade et la direction regarde ailleurs



Le bilan des fiches de signalement qui nous est présenté en CSE est plus que probablement bien en deçà du véritable tableau général. Beaucoup de collègues ne font pas de fiches de signalements pour diverses raisons, le facteur « peur des conséquences pour la vie en agence/services et l'évolution de carrière » revenant bien trop souvent dans les témoignages que l'on recueille. Pourtant, elles expriment une tendance générale inquiétante. **Les fiches RPS déclarant des risques psychosociaux ont augmenté de 14%**

entre 2019 et 2021 et les agressions et incivilités de 28% sur cette même période. À noter que dans ces 28% sont comptés les menaces de suicide des usager.e.s qui, elles, **ont augmenté de 196% en 2 ans.**

De plus, les élu.e.s reçoivent tous les mails quotidiens du service sécurité et nous avons pu constater l'explosion des situations Police/pompiers/SAMU entre notre entrée en mandat en 2019 et aujourd'hui.

Que fait la direction face à cela ? Quid des plans de prévention annuels (et non pas des emplâtres curatifs à base de ligne d'écoute transférant bien trop souvent sur l'individuel et la gestion des émotions, la responsabilité directe de problématiques purement managériales et organisationnelles) ? **Ce qui est en question ici est bel et bien les conditions et l'organisation du travail.**

Nous notons par ailleurs que le service sécurité et QVT qui traitent ces fiches sont eux même en sous-effectif voire en souffrance et en manque de moyens, submergé par la charge de travail et la charge émotionnelle qu'il ne faudrait pas oublier face à la démultiplication d'appels au secours de tout le réseau.

Faudra-t-il une vague de drames humains pour que cette philosophie du traitement plastique change afin d'instaurer une véritable prévention des RPS pour tous les agents (obligation légale de l'employeur) ?

Malgré nos alertes, il ne se passe rien. C'est encore une fois la démonstration que nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes. Les revendications que nous avons portées le 1^{er} février sont d'une telle actualité que nous devons continuer à nous battre pour les imposer à la direction. Assez de pari de la confiance, de performance par la confiance, d'agence de demain... **Nous exigeons le respect de nos droits notamment l'accord TH et les préconisations médecine du travail. Nous voulons des conditions de travail décentes, des revenus décents, des moyens pour exécuter nos missions.**

Vos élu.E.s CGT au CSE :

Corinne Nirinamalala
Brigitte Meyer
Marie Saint Leger
Jean François Fabre
Francine Royon
Sophie Lalloz
Guy Olharan
Sarah Guercif

Corinne.nirinamalala@pole-emploi.fr
Brigitte.meyer@pole-emploi.fr
Marie.saint-leger@pole-emploi.fr
Jean-francois.fabre@pole-emploi.fr
francine.royon@pole-emploi.fr
Sophie.lalloz@pole-emploi.fr
Guy.olharan@pole-emploi.fr
Sarah.querCIF@pole-emploi.fr

Contactez-nous ; syndiquez-vous syndicat.cgt-idf@pole-emploi.fr

Tous nos dossiers sur <http://peidf.reference-syndicale.fr/>

Prestations CSE : Mieux vaut tard que jamais !

A un an et demi des prochaines élections, enfin, nous avons pu voter, en plus des traditionnels chèques vacances, des spectacles. Parait même que le mois prochain nous voterons sur des places de cinéma ! Nous regrettons que ces propositions n'aient pas été faites avant (rappelons que nous ne sommes pas dans la majorité de gestion puisqu'elle n'a pas voulu de nous).

Néanmoins, la CGT se réjouit du fait que les collègues vont pouvoir de nouveau accéder, à des tarifs avantageux, à des activités culturelles. Nous avons donc voté pour ces propositions.

Nous avons aussi donné notre accord sur la répartition bien que nous pensons qu'un partage plus équitable est nécessaire.

Voici la proposition votée :

- A à D4 et catégories 1 et 2 : 560 euros
- De E1 à E4 et niveau 3.1 : 440 euros
- De F1 à I4 et niveaux 3.2 et 3.3 : 300 euros

Toutefois, nous nous opposons à 2 conditions accolées à ces dotations :

- 1) Le fait d'être toujours en poste à la fin de la diffusion de la commande. En effet, nos collègues CDD dont le contrat arrive à terme avant cette date ne pourront pas en bénéficier alors qu'ils/elles ont contribué à la masse salariale.
- 2) Les collègues en arrêt de travail de plus de 3 ans seront exclus de la distribution. C'est d'autant plus injuste que ces collègues-là ont des revenus des très faibles. Nous nous questionnons sur la légalité de cette mesure.

Beaucoup d'améliorations et d'équité pourraient être apportées. Les élu.e.s CGT se donneront les moyens de défendre une politique plus juste !

